



COLLÈGE JEAN ZAY
2 Rue David D Angers - 49460 Montreuil Juigne
RNE - 0490032U

RAPPORT DE GESTION EXERCICE 2023

RAPPEL DES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES RELATIVES AU RAPPORT DE L'ORDONNATEUR

Le rapport sur le compte financier de l'exercice est la pièce n° 9 lorsqu'il est commun à l'ordonnateur et à l'agent comptable ; il s'accompagne de la pièce 9bis lorsque le rapport du comptable est disjoint de celui de l'ordonnateur. Il n'y a pas de modèle de contenu fourni par l'instruction codificatrice M9-6, mais des précisions sont cependant apportées à la rubrique 4.3.3 « Le rapport sur le compte financier »

Ce rapport contient deux parties. La première rend compte de la gestion et la seconde analyse les données financières. 4.3.3.1 . Le compte rendu de gestion, qui fait partie intégrante du compte financier, est réalisé et présenté par l'ordonnateur. Il rend compte de l'exécution budgétaire en regard du budget adopté et éventuellement modifié par le conseil d'administration et des objectifs assignés par l'autorité académique, la collectivité territoriale de rattachement et les éventuels financeurs d'opérations.

L'agent comptable informe le conseil d'administration de l'état du patrimoine. Il présente et explique les différents indicateurs financiers. Il analyse les données financières notamment au regard du type d'établissement. Il s'intéresse à l'évolution des indicateurs par rapport aux années antérieures. L'analyse des données financières s'effectue à partir du résultat, de la capacité d'autofinancement, de leur évolution. Elle est présentée par l'agent comptable qui explique, notamment en fonction de la composition du fonds de roulement, la marge dont dispose l'établissement pour financer des actions sur fonds propres.

Ordonnateur:
Mme Martine CLOUET

Agent comptable :
M. Patrice MARTINEZ



PRESENTATION GENERALE DE L'ETABLISSEMENT

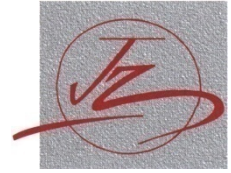
A la rentrée scolaire 2023, la commune de Cantenay-Epinard a été rattachée au collège Clément Jannequin sur décision du Conseil Départemental et de la DSDEN de Maine et Loire.

Cette décision doit permettre de faire face à une hausse constante d'effectifs et doit répondre en partie à la problématique de dépassement de la capacité du collège qui est structuré pour recevoir 680 élèves.

Le collège a accueilli 752 élèves à la rentrée 2022 contre 747 à la rentrée 2023 soit 5 élèves de moins.

Le niveau des réserves est suffisant pour assurer la sécurité financière de l'établissement aussi bien sur le service général que sur le service de restauration.

Le présent rapport retrace les différentes exécutions budgétaires de l'année 2023 et présente des indicateurs pluri-annuels qui permettent de suivre les tendances qui peuvent impacter le pilotage financier de l'établissement.



ORGANISATION DES SERVICES

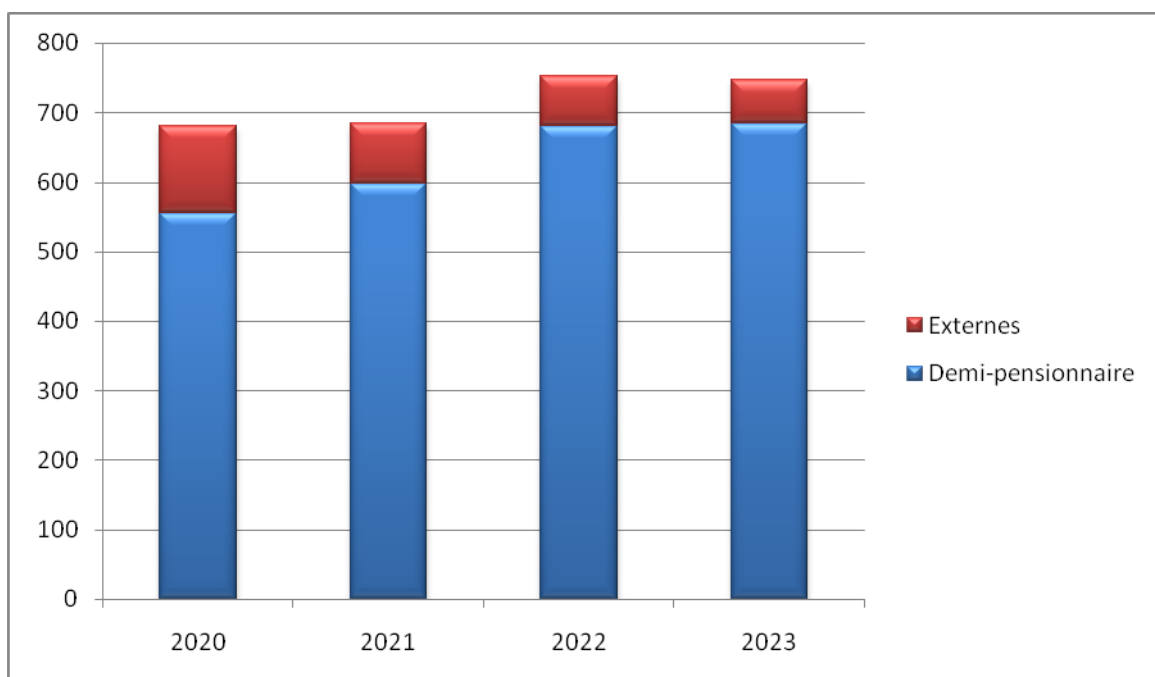
Le service général est organisé en trois services :

- AP : Activités Pédagogiques
- VE : Vie de l'Elève
- ALO : Administration et Logistique

Il y a deux services spéciaux :

- Le Service spécial des Bourses Nationales
- Le Service de Restauration et d'Hébergement

EVOLUTION DE LA POPULATION SCOLAIRE



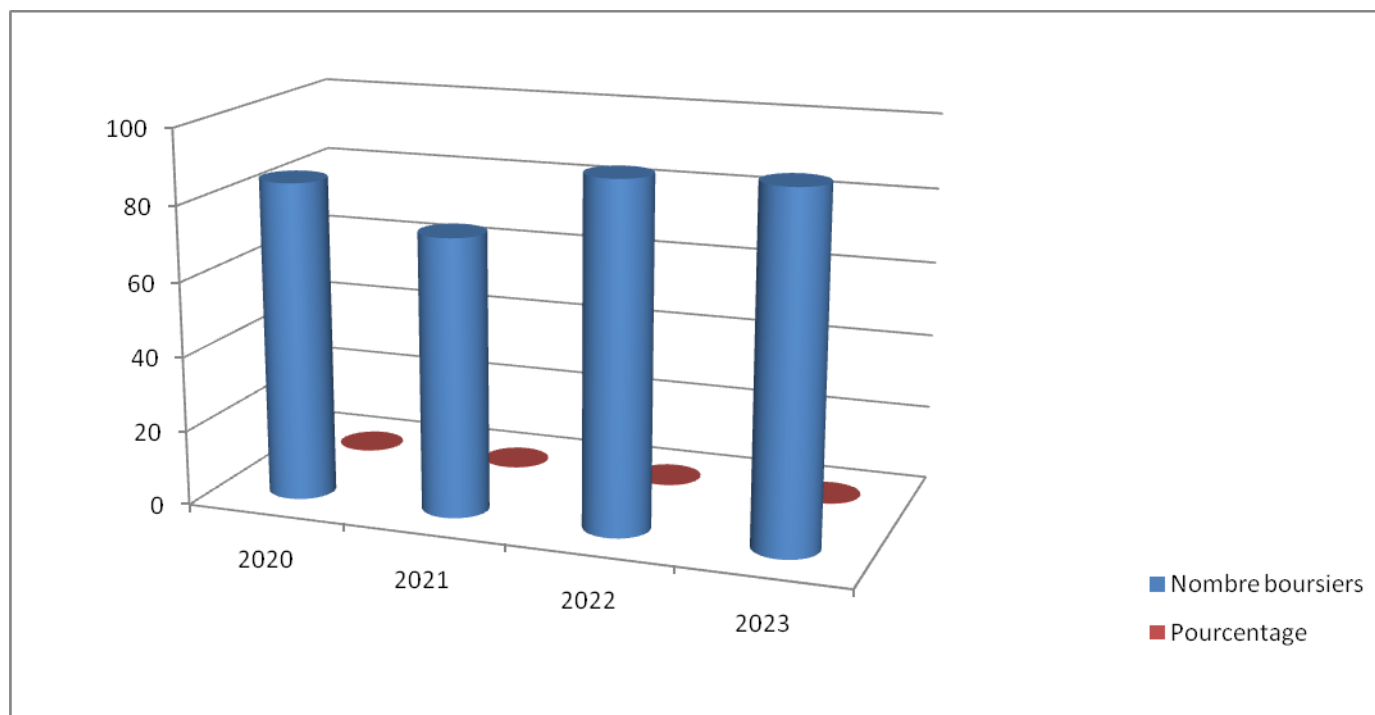
Depuis la rentrée 2023, nous accueillons 747 élèves soit 5 élèves de moins qu'à la rentrée 2022. La modification de la carte scolaire avec le départ de la commune de Cantenay-Epinard n'a pas encore entraîné de diminution notable de la population du collège.

Le nombre d'élèves demi-pensionnaires a légèrement augmenté., 91.7% des élèves déjeunent au self.

Dans l'état actuel des choses, le passage des élèves s'effectue en 3 services de 11h30 à 13h20 sans discontinuer.

Le constat est le même que les années précédentes, les locaux du restaurant scolaire, la cuisine et l'espace en self-service, ne sont plus adaptés pour accueillir une telle population.

EVOLUTION DE LA POPULATION DES ELEVES BOURSIERS



Le pourcentage d'élèves boursiers est relativement faible (12.45%) même s'il est en très légère progression depuis 2022.

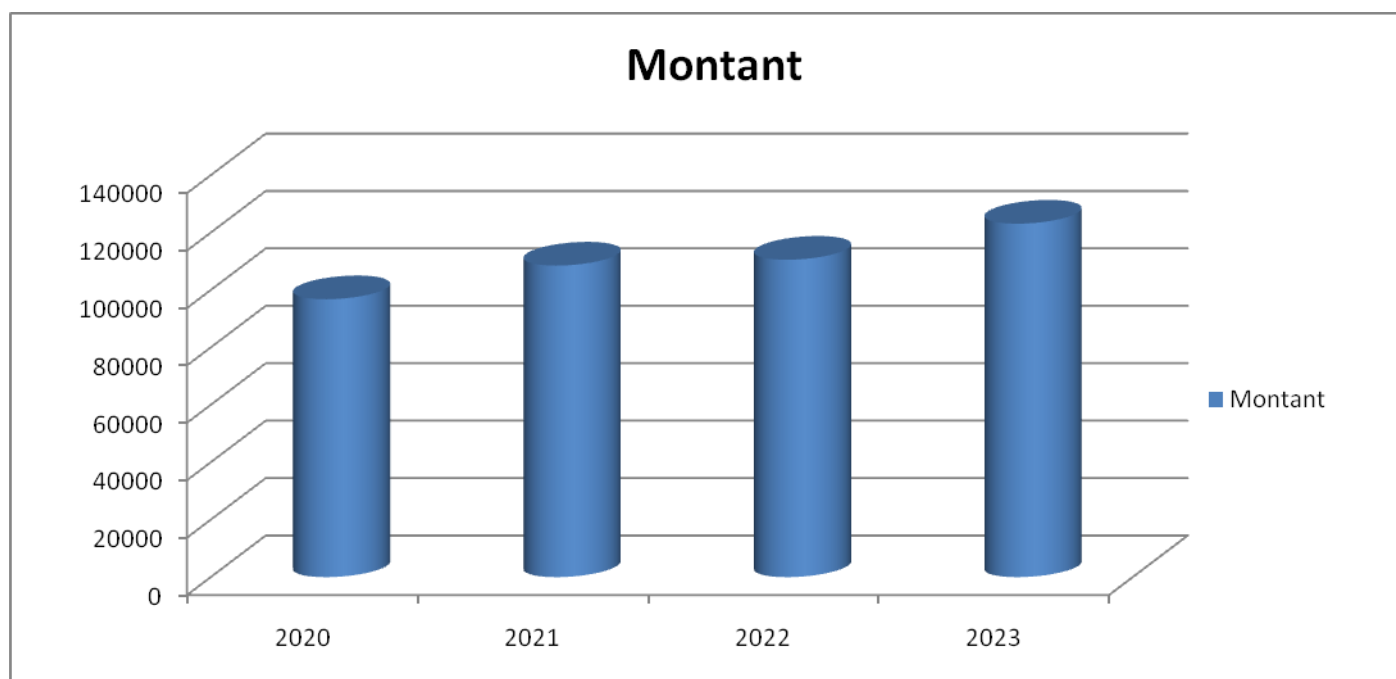
Le nombre d'élèves au taux 3 a légèrement baissé en 2023 : 17 contre 21 en 2022.

Les actions d'information tournées vers les familles des élèves qui entrent en 6^{ème} et vers les familles déjà aidées au titre du fonds social collégiens ont permis d'éviter que ces familles ne fassent pas de demande alors qu'elles pouvaient prétendre aux bourses.

Les informations sont partagées avec l'assistante sociale du collège.

Les familles rencontrant des difficultés pour compléter les dossiers ont été accompagnées par l'assistante sociale ou la gestionnaire.

EVOLUTION DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT



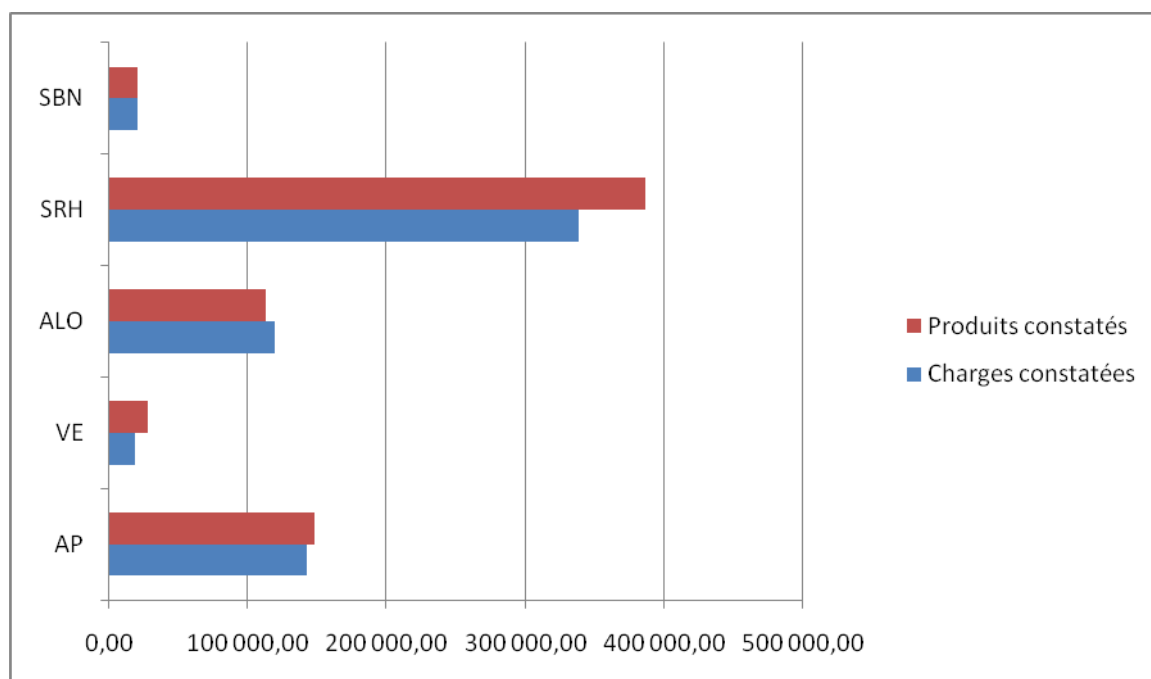
La dotation globale de fonctionnement attribuée par le Conseil Départemental a nettement augmenté sur l'exercice 2023 : +10.19% par rapport à l'exercice 2022. Cette majoration est destinée à compenser la hausse de la part de la viabilisation dans le budget établissement..

Cette dotation est répartie entre les 3 services comme suit :

- 70% pour l'administration et la logistique
- 25% pour les activités pédagogiques
- 5% pour la vie de l'élève

Bien que la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) ait été augmentée pour compenser en partie la hausse des coûts de l'énergie, celle-ci n'a pas été suffisante. Une dotation complémentaire affectée à la viabilisation d'un montant de 30 776.00 euros nous a été attribuée par le Conseil Départemental en septembre 2023.

VOLUME ET REPARTITION DES MASSES BUDGETAIRES



Le volume que représente les activités pédagogiques est en augmentation depuis 2022, ceci est en partie dû à l'organisation à nouveau des voyages.

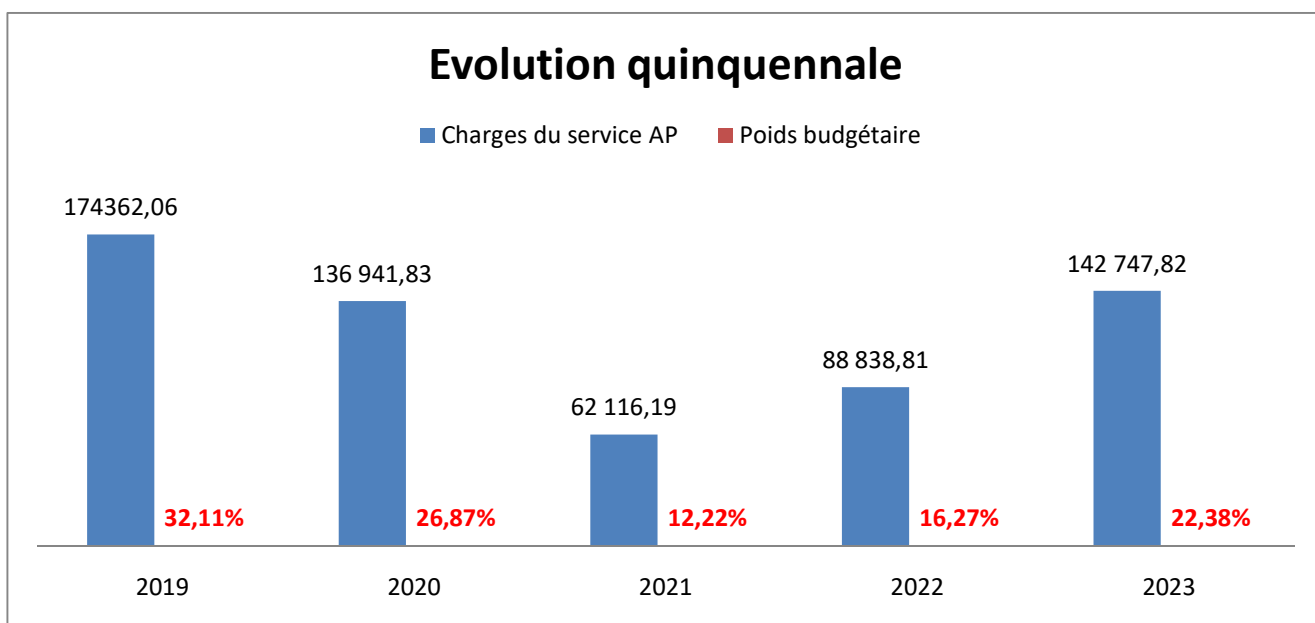
En ce qui concerne le service vie de l'élève, celui-ci est excédentaire car des ateliers divers et des conférences avaient été budgétés mais n'ont pas eu lieu. Nous n'avons pas non plus renouvelé de mobilier extérieur contrairement aux 4 précédentes années où tous les casiers ont été changés.

Le service administration et logistique est déficitaire, c'est le seul service qui peut présenter un déséquilibre.

Ce déficit est imputable à l'augmentation de la viabilisation, il devrait être plus important car je n'ai pas pu régler 2 factures de gaz en fin d'année 2023 qui représentent une somme de 24 706.83 euros. Ces factures vont être imputées sur le budget 2024.

Le service de service de restauration et d'hébergement est excédentaire. La sécurité financière de ce service est assurée malgré la nette augmentation des coûts des produits alimentaires.

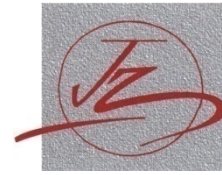
EVOLUTION DES DEPENSES PEDAGOGIQUES



Le niveau des dépenses pédagogiques est en nette augmentation depuis 2022. Cette progression s'explique tout d'abord parce que les sorties et voyages scolaires ont pu être organisés même s'ils ne l'ont pas été en totalité. En effet, le voyage en Provence et celui au Royaume Uni n'ont pas été mis en place. 42% des dépenses pédagogiques sont destinées aux voyages scolaires.

Ensuite, les charges liées à la reprographie ont crû de façon notable car le coût du papier a augmenté de 25% par rapport à 2022.

La location des installations sportives représentent 40% des dépenses pédagogiques. L'établissement paie les factures et le conseil Départemental nous rembourse.



PRODUITS DU SERVICE ACTIVITES PEDAGOGIQUES

Le Conseil Départemental, collectivité de rattachement des collèges, constitue le principal pourvoyeur de moyens au travers de la Dotation Globale de Fonctionnement.

La subvention « collèges en actions » permet aussi de soutenir les projets.

Les dons du Foyer Socio-Educatif bénéficient exclusivement aux familles qui voient ainsi le coût des voyages et sorties diminuer et permettent à certaines sorties d'être gratuites.

Les subventions de l'Etat sont destinées à :

- L'achat des manuels scolaires
- L'accompagnement de « devoirs faits »

Nous avons dû acheter des séries de manuels pour le niveau 4^{ème} (7 classes au lieu de 6 en 2022).



EXECUTION DES CHARGES ET DES PRODUITS DU SERVICE VIE DE L'ÉLÈVE

Le service vie de l'élève est constitué de 4 grands domaines pour les dépenses :

1. Aides aux élèves qui correspond au fonds social collégien.

Les fonds sociaux ont été utilisés pour aider des familles sur la ½ pension mais aussi sur le voyage en Espagne.

Le fonds social a aussi été utilisé à la rentrée 2023 pour acheter des lots de fournitures scolaires pour plusieurs familles.

Il a aussi permis des aides à la prise en charge des titres de transport.

2. Vivre Ensemble

Ce domaine regroupe les ateliers et interventions qui se sont déroulés au cours de l'année 2023 : la prévention sur la lutte contre le harcèlement, le bien vivre ensemble...

3. La santé des élèves

Les achats de médicaments pour l'infirmerie et le matériel pour le secourisme apparaissent dans cette rubrique.

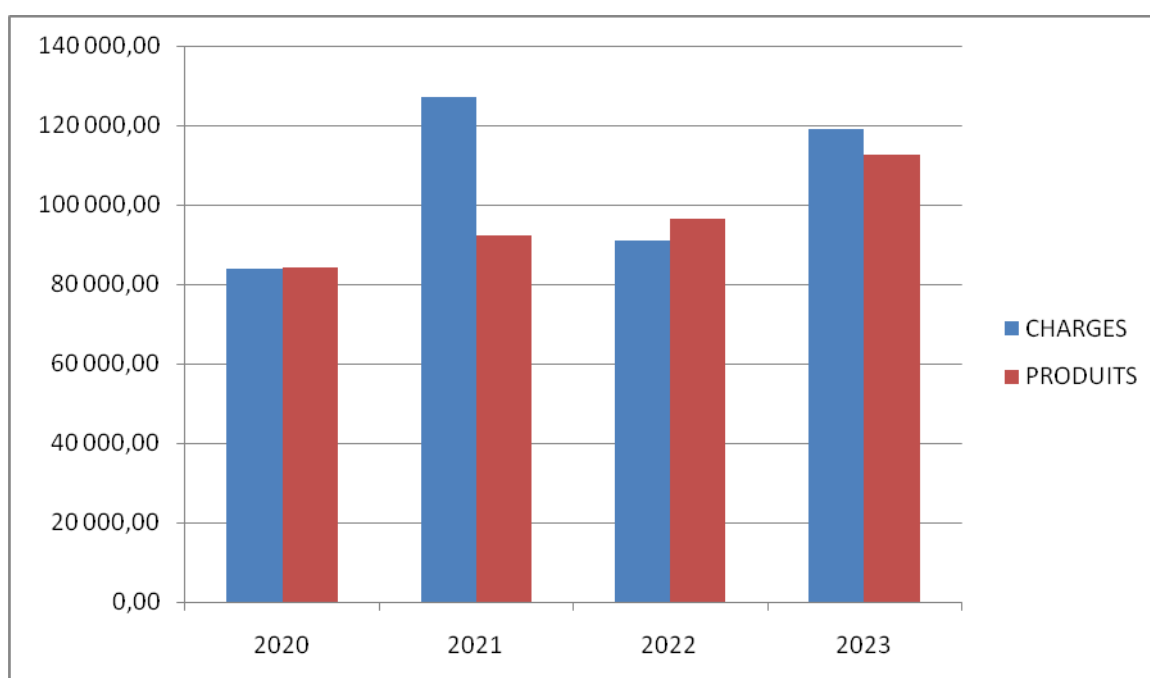
4. La vie scolaire

Ce domaine intègre les coûts des logiciels EDT et PRONOTE ainsi que l'achat des carnets de correspondance.

En ce qui concerne les recettes, le financement de ce service repose essentiellement sur la Dotation Globale de Fonctionnement notamment pour la vie scolaire et le Vivre Ensemble.

Le fonds social collégiens est alimenté par une subvention du Ministère de l'Éducation Nationale.

EVOLUTION QUADRIENNALE DES CHARGES ET DES PRODUITS DU SERVICE ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE



Le service administration et logistique est celui qui bénéficie de la part la plus importante de la Dotation Globale de Fonctionnement (70%).

En effet, ce service est en charge du fonctionnement du collège.

Le montant des charges a nettement crû en 2023 en partie à cause de l'augmentation de la viabilisation. Une facture de gaz et une d'électricité de 2022 ont été mandatées sur 2023 car les fournisseurs ne nous les ont transmises qu'en mars et mai 2023.

Deux factures de gaz de décembre 2023 n'ont pas été réglées sur 2023 pour insuffisance de crédits malgré le versement d'une dotation complémentaire par le département de 30 000.00 euros en novembre 2023.

Les charges d'entretien sont aussi en augmentation car le coût des produits a nettement crû.

Le coût des contrats d'entretien est en progression bien que nous ayons moins de contrats.

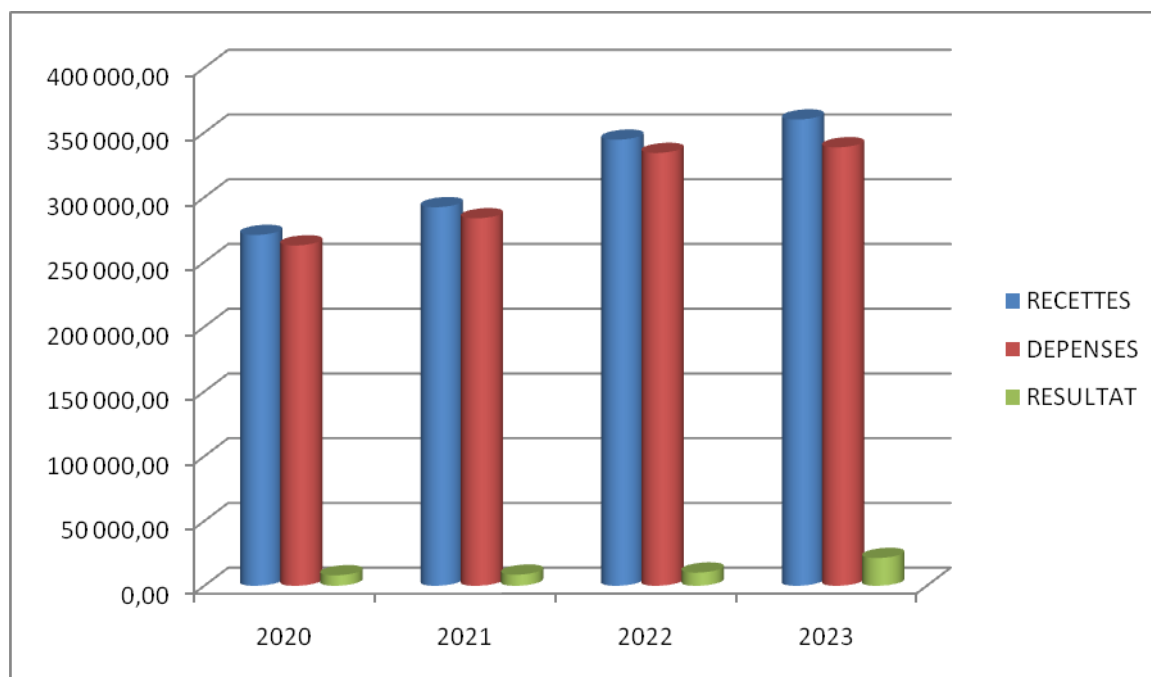
Les produits pour ce service ne sont composés que de :

- La Dotation Globale de Fonctionnement
- Les loyers issus des Conventions d'Occupation Précaire

Une maison a été louée sur toute l'année 2023 et l'appartement situé au dessus de l'administration a été loué en janvier 2023, libéré et repris en septembre 2023 et ce jusqu'en décembre 2023.

Les ressources issues de ces locations offrent une dynamique positive pour financer ce service.

EVOLUTION DU SERVICE HEBERGEMENT ET RESTAURATION



Le nombre de $\frac{1}{2}$ pensionnaires est en augmentation en 2023.

Le nombre de commensaux est aussi en hausse. Durant la période du COVID, les personnels ne déjeunaient pratiquement plus au collège.

En moyenne, 690 élèves et environ 35 commensaux ont été accueillis chaque jour pour un total de 90 000 repas.

L'augmentation des recettes est due à la combinaison de ces deux résultats.

En ce qui concerne les charges, le coût des denrées alimentaires a crû de façon notable, particulièrement sur les produits de base comme le beurre, l'huile, les pâtes...

Ces augmentations nous ont conduit à limiter l'achat de produits bio ce qui a permis de maîtriser le coût moyen par assiette.

Par contre, nous développons l'achat de produits locaux. L'équipe de cuisine met tout en œuvre pour s'approvisionner via des circuits courts comme ApproLocal même s'il est parfois difficile de trouver un producteur qui puisse fournir pour 700 rationnaires.

Les charges de viabilisation sont aussi répercutées sur le fonctionnement du service d'hébergement et de restauration.

Malgré tous ces aléas, le service d'hébergement et de restauration affiche un résultat positif, la sécurité financière est assurée.